Echevinat de l'Urbanisme,
de l'Attractivité urbaine et de l'Emploi

Namur, candidate Wallonie Cyclable

Communiqué de presse
8/12/2020

Namur, par sa candidature à Wallonie Cyclable, prétend à un subside régional de 1 700 000 euros sur une enveloppe totale de 40 millions. Le Conseil communal validera ce mardi 8 décembre la candidature que la Ville souhaite déposer à la Région. Il s'agit de la première étape vers un plan vélo n°2 ambitieux pour Namur, ambitieux en doublant le nombre d'utilisateurs et utilisatrices ainsi que le nombre de kilomètres à disposition des cyclistes.

Ce mardi 8 décembre, le Conseil communal validera la candidature que la Ville souhaite déposer fin décembre à la Région pour Wallonie Cyclable. La constitution du dossier a été réalisée dans un timing serré puisque la Wallonie a lancé son appel aux communes en septembre. Sans encore entrer dans des projets aboutis, la candidature namuroise dresse le portrait d'une commune déjà bien engagée dans sa politique volontariste en faveur du vélo, où le potentiel de cyclistes est clairement en augmentation et dans laquelle marche, vélo et mobilités collectives s'articulent naturellement.

« Espérons que notre candidature sera évaluée à sa juste valeur par les autorités régionales et qu'une bonne surprise nous arrive début 2021… » commente Stéphanie Scailquin, Echevine en charge de la mobilité et de l'Attractivité namuroise

Les différents confinements auront au moins eu un impact positif : mettre le vélo à l'honneur comme moyen de déplacement. Les stocks des magasins de cycles ont été vidés. Que ce soit pour les balades, le sport en plein air ou des déplacements domicile-travail, toutes les occasions ont été saisies pour se mettre ou se remettre en selle. Namur n'a pas fait exception. Et les observatoires du vélo (comptages) en attestent.

En tant que ville capitale, Namur veut faire figure d'exemple et donner sens à la vision FAST de la Wallonie. La hiérarchisation entre les modes de déplacement est en cours de changement à Namur. L'exemple du centre-ville illustre bien l'effort nécessaire mais aussi la concrétisation possible de donner la priorité au piéton, puis au cycliste, ensuite au transport en commun et enfin, à la voiture.

Sur l'année 2020, on peut relever des avancées en faveur des cyclistes. Le Système de Transport Intelligent oriente les usagers et usagères vers les Li Bias Vélos et encouragera bientôt les cyclistes grâce aux Totems compteurs de piétons et cyclistes qui seront installés en avril prochain. L'apaisement de la mobilité de façon globale qu'induit ce STI sur tous les axes est aussi en faveur de tous les modes actifs. La capacité de stationnement du parking de l'Hôtel de Ville a été augmentée, des boxes vélos sont en cours d'installation rue du Lombard et le P+R Bouge a été prévu pour accueillir les cyclistes et sera donc multimodal. Par ailleurs, nous pouvons nous réjouir de l'aboutissement en ce mois de décembre de l'aménagement cyclo-piéton du Chemin de Boninne. Enfin, la zone partagée et ses mesures d'accompagnement comme les rues cyclables ont été un autre encouragement aux cyclistes. Des perspectives prévues à court terme illustrent encore l'engagement pris par la Ville pour les cyclistes : l'Enjambée verra prochainement sa jambe aboutir sur l'esplanade de la Confluence et confortabilisera ainsi les cheminements des deux roues et le téléphérique permettra à un vélo par cabine de monter ou descendre de la Citadelle.

Une nouveauté à venir est la mise en place d'une commission vélo. Comparable au Conseil Consultatif Communal des Ainés (le CCCA), la commission vélo est actuellement en cours de constitution. Elle

regroupera des cyclistes qu'ils soient représentants des associations actives en faveur du vélo ou des citoyens en leur nom propre ; ainsi que des membres des services administratifs (Ville et SPW).

La candidature actuelle ne définit pas encore des projets aboutis ; ceux-ci seront élaborés avec la Commission vélo. Cette candidature exprime cependant les ambitions de la Ville pour la politique cyclable dans les prochaines années :

- le liaisonnement et l'achèvement de liaisons existantes ;
- la réalisation de nouveaux tronçons utilitaires pour des trajets domicile/travail ou domicile/école ;
- une attention particulière portée aux pôles scolaires pour permettre à plus de jeunes de venir à l'école en vélo ;
- le stationnement sécurisé vélo ;
- la formation et la communication autour du vélo.

L'ambition est d'aller chercher de nouvelles poches d'habitants où le potentiel cyclistes est avéré. « *Aujourd'hui, le potentiel cycliste touche environ 36.000 habitants de Namur. Demain, en développant davantage le réseau, notre ambition est a minima de doubler ce potentiel cycliste* », soutient Stéphanie Scailquin, Echevine de la Mobilité. On peut penser par là à Champion, son pôle scolaire engagé et hyperactif pour améliorer sa mobilité, le P+R Bouge et son site propre sur la chaussée de Louvain qui viendront bientôt changer les habitudes, l'aboutissement du Chemin de Boninne… Il y a là-bas à la fois un nœud et une énergie de changement qu'il faut soutenir. La rue de Fernelmont est ainsi citée en exemple de projet qui sera porté dans le plan vélo n°2 de Namur.

« Namur, candidate pour devenir Commune Cyclable ? Oui ! Namur a déjà un pied à l'étrier. Wallonie cyclable n°1 a certainement été un déclencheur, un accélérateur. Et la politique actuelle place le vélo comme un mode actif essentiel. Il est désormais acquis de prévoir du stationnement vélo dans les grands projets d'urbanisme. Toutes les écoles du centre-ville se sont inscrites dans l'un ou l'autre projet visant à encourager l'usage du vélo. Certaines se lancent dans des vélobus. Les SULS sont généralisés. Des premiers panneaux B22, B23 ont été installés, les premières rues cyclables mises en œuvre. Du côté de la communauté des cyclistes, grandissante comme l'attestent les chiffres de l'observatoire et au regard des demandes citoyennes qui me parviennent, on clame pour des améliorations en toutes matières. Certains réclament de nouveaux aménagement ou du stationnement, d'autres souhaitent recharger leur vélo électrique, on demande des engins en freefloating et en même temps on s'inquiète du manque de formation de certains usagers. Il y a tant à faire ! Infrastructure, sécurité, équipement urbain, formation, communication… Et toutes ces réclamations attestent d'une chose : le vélo, c'est maintenant ! Car si la croissance est importante, elle est encore insuffisante. Et, soyons lucides, c'est normal. Certaines liaisons sont manquantes, le stationnement sécurisé est trop faible, les exigences de l'evélo rattrapent les prévisions. Et ce même vélo électrique nous amène à penser la toile cyclable autrement : il faut aller plus loin, plus haut, et penser à tout le monde.

Namur change, Namur bouge, en témoigne le nombre de chantier en cours qui laissent présager ce que Namur sera demain : une Ville Capitale, digne de ce nom et sur tous les plans. Etre la capitale du vélo, exemplaire en matière de mobilité et donnant sens à la vision FAST de la Wallonie, n'est pas un rêve, c'est notre ambition. » introduction de Stéphanie Scailquin, Echevine en charge de la Mobilité pour la candidature de la Ville de Namur pour Wallonie Cyclable.

Plus d'infos : 081/24 69 98 – carole.debatty@ville.namur.be
Cabinet de Stéphanie SCAILQUIN
Echevine de l'Urbanisme, de l'Attractivité urbaine et de l'Emploi